
Éducateur de jeunes enfants - Externe

Métier

- Secteurs d'activité

Les éducateurs de jeunes enfants sont des fonctionnaires qualifiés chargés de mener des actions qui contribuent à l'éveil et au développement global des enfants d'âge préscolaire. Ils peuvent avoir pour mission, en liaison avec les autres travailleurs sociaux et avec l'équipe soignante, de favoriser le développement et l'épanouissement des enfants de six ans au plus qui se trouvent pour un temps plus ou moins long hors de leur famille ou qui sont confiés à un établissement ou à un service de protection de l'enfance. Ils peuvent également exercer leurs fonctions dans un établissement ou service d'accueil des enfants de moins de six ans.

- Diplôme reconnu

Les candidats déclarés admis au concours sont inscrits sur liste d'aptitude. Une fois recrutés, ils sont nommés éducateurs stagiaires de jeunes enfants, pour une durée d'un an, par l'autorité territoriale. A l'issue de cette période, il est titularisé par l'autorité territoriale ; à défaut, il est soit licencié s'il n'avait pas la qualité de fonctionnaire auparavant, soit réintégré dans son corps ou cadre d'emplois d'origine.

- Conditions de travail

- Perspectives de carrière

Les éducateurs de jeunes enfants sont susceptibles au cours de leur carrière de bénéficier d'un avancement, au grade d'éducateur principal de jeunes enfants et au grade d'éducateur-chef de jeunes enfants. Sous réserve de l'existence d'un poste vacant, la nomination au grade supérieur est prononcée par l'autorité territoriale, après inscription sur un tableau annuel d'avancement, établi par ordre de mérite après avis de la commission administrative paritaire, soit au choix, soit après examen professionnel, et dans le respect de la règle des quotas.

- Qualités requises

- Conditions d'accès

Peuvent se présenter à ce concours les candidats titulaires du diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants. Justifier de l'un des titres suivants: BAC S, ES, L ou titre équivalent.

- Formation conseillée

Etudium vous aide à réussir votre concours :

- La solution Etudium vous aide à préparer au mieux votre concours :
- Délai de réception de votre test d'évaluation : 24h par mail et 48h par courrier postal.
 - Délai de correction : 3 jours par mail et une semaine par courrier postal. Chaque correction est effectuée par un expert des concours sociaux.
 - Durée de formation : parcours de formation établi dès votre inscription en fonction de votre date de concours.
 - Garantie d'un programme personnalisé en fonction de votre niveau
 - Suivi pédagogique assuré par des experts du secteur